

Conseil municipal du 18 février 2022

Mairie de LACROPTÉ

Présents :

C.Faure , I.Faure , G.Bashford, M.Chevreux, F.Ramine, C.Landrevie, M.J Lance, J.L Bernard, J.M Chinouilh, F. Ladeuil, D.Privat, S.Valle, T. Dufraix , R.Lestang

Absents : A.Montauriol

Secrétaire de séance : I.Faure

Début de la séance à 19h20

Bus scolaire

Seulement deux enfants prennent le bus pour l'école de Marsaneix.

Le Grand Périgueux demande de faire remonter les besoins en transport scolaire pour la prochaine rentrée : le conseil municipal discute et s'interroge.

Le conseil municipal choisit de demander aux familles des enfants qui fréquentent l'école de Marsaneix leurs besoins pour la prochaine rentrée en transport scolaire.

Mme Le Maire va demander à la mairie de Sanilhac la liste des élèves de Lacropte scolarisés à Marsaneix puis un courrier sera envoyé aux familles. En fonction des réponses, le conseil municipal se prononcera.

Convention projet EPF (établissement public foncier)/ Maison du bourg

Mme Le Maire rappelle au conseil Municipal les conditions pour l'achat de la maison par l'EPF.

Une convention tripartite (commune, Grand Périgueux, EPF) pour l'achat de ce bâtiment a été rédigée pour l'achat.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'engager la commune sur cette convention.

Création nouvelle voie adressage

La voie communale menant au « Lac des Joncs » a été oublié sur l'adressage. Cette voie sera nommée « Impasse des remouleurs ».

Délibération prise pour valider cette ajout.

Points sur travaux : maison du bourg / cimetière/ église

Travaux église : J.M Chinouilh s'occupe du dossier . Des devis plus récents sont à demander : les premières propositions de prix sont trop anciennes.

Travaux vestiaire : les portes d'intérieur ne sont pas encore posées. Il faut que le chantier soit terminé pour valider le dossier de demande de subventions. Cette salle servira à l'activité culturelle yoga.

Le conseil municipal discute pour la réalisation d'une clotûre autour de ce bâtiment.

Didier PRIVAT s'engage de gérer les travaux à réaliser.

Parcours santé : le matériel a été livré. L' entreprise LAUD doit faire la pose de ce matériel.

Le conseil municipal discute de l'aménagement du chemin.

Eglise : le conseil municipal réfléchit sur l'aménagement du sol.

Maison HERIS : L'acte sera signé le 09 mars. Le conseil municipal discute des travaux à engager sur cette maison pour la proposer à la location et décide de contacter l'ATD pour proposer un projet d'aménagement.

Point sur location de la salle des fêtes

M.J Lance fait part au conseil municipal des dates de réservations de la salle et précise que cette salle est très sollicitée en ce début d'année 2022.

Le conseil municipal discute sur l'organisation du nettoyage de la salle, sur le rangement des tables (nouvelles et anciennes) .

Camion Optical Center

Ce véhicule sera présent les jeudi 3 et 17 mars de 14h à 17h dans le bourg.

Questions diverses

Le conseil municipal discute sur les besoins de nettoyage à faire au niveau du cimetière ainsi qu'au terrain du Lotissement des Farges.

Repas des aînés et des bénévoles : J.L Bernard et C. Landrevie présentent le menu. Le conseil municipal s'organise pour cette journée.

Mme Le Maire explique au conseil municipal la situation du véhicule gênant sur le bord de la route D2.

Ecole : Le brûleur de la chaudière a besoin d'être changé.

Séance levée à 22 h 30.